

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Information N° 2024 003 CA

SEANCE du 21 octobre 2024

Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**

L'An deux mille vingt quatre

Le vingt et un octobre à 14h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23

Présents : 22

Pouvoir : 1

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président, Conseiller Départemental – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale – Francis LARROQUE, Conseiller Départemental – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Marie-Ange PASSSARIEU, Personnalité Qualifiée – Danièle DARAN, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Personnalité Qualifiée – Franck CHARRIE, Représentant la CAF – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Philippe LAFFORGUE Représentant Action Logement Services – Pascal RICAUD, Représentant syndical CGT – Jean-Michel BOINAIS, Représentant Syndicat CFDT – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Charlette BOUE, Conseillère Départemental. à Patricia MARROCQ

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E, Mme Marie-Josée CARRERE, Cheffe d'unité Politique de l'Habitat, représentant Monsieur le Préfet du GERS, Mme Sylvie SAINT MARTIN – Direction Territoires et Développement Durable du Conseil Départemental du Gers, collectivité de rattachement Stéphane BERAUD, Secrétaire de séance.

OBJET : DECISIONS PRISES LORS DU BUREAU DU 16.09.2024

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article R421-16 du CCH, « le bureau peut recevoir délégation de compétences pour l'exercice des attributions du Conseil d'Administration (...), le bureau rend compte de son activité au Conseil d'Administration ».

L'information de ce jour concerne la réunion du bureau du 16 septembre 2024.

Le conseil d'Administration est invité à prendre connaissance du compte rendu des décisions suivantes telles que présentées en annexe :

- Décision N°2024_007_B : Proposition d'acquisition en VEFA de 16 logements à COLOGNE
- Décision N°2024_008_B : Proposition d'acquisition en VEFA de 22 logements à LECTOURE
- Décision N°2024_009_B : Proposition d'acquisition en VEFA de 6 logements à L'ISLE JOURDAIN
- Décision N°2024_010_B : Proposition de construction de 8 logements à MIRADOUX
- Décision N°2024_011_B : Projet de construction de logements inclusifs à AIGNAN
- Décision N°2024_012_B : Convention de soutien à la politique de développement du volontariat chez les sapeurs-pompiers
- Décision N°2024_013_B : Convention d'adhésion au RESAH
- Décision N°2024_014_B : Convention Action Logements sur la gestion en Flux
- Décision N°2024_015_B : Mise à disposition d'emplacements pour l'implantation de consignes automatisées
- Décision N°2024_016_B : Convention d'adhésion au groupement de commandes Territoires Energies
- Décision N°2024_017_B : Clôture Financière – MIELAN « La Luque » 5 logements travaux de réhabilitation thermique

Sur le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte des décisions prises par le bureau du 16 septembre 2024.



Bernard KSAZ

Pour : 22
Abstention : 0
Contre :